

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 50 (1914)
Heft: 29-30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

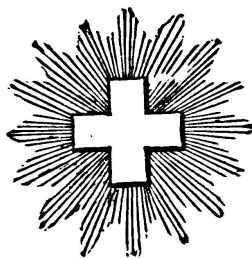
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N^{os} 29-30



LAUSANNE

25 Juillet 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: XIX^e Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande. — *Extraits de deux discours.* — *Ce qui importe, c'est la méthode.* — *Chronique scolaire: Suisse. Vaud. Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *Langue maternelle.* — *Rédaction.* — *Epreuves de mathématiques données dans les Examens d'Etat à Neuchâtel.*

XIX^{me} Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande.

à Lausanne, les 16, 17 et 18 juillet 1914.

Le rideau vient de se baisser sur le dernier acte de ces belles et inoubliables journées; relevons-le pendant quelques instants pour faire revivre par le souvenir les différentes phases de cette grande manifestation de notre vie scolaire.

Le Congrès de cette année coïncidant avec le cinquantième de la S. P. R., il était nécessaire de marquer cette première étape d'une façon évidente. Le Comité central l'a fait en organisant, avec l'appui des Départements cantonaux de l'Instruction publique et de la Confédération, une série de conférences qui ont eu lieu les 14 et 15 juillet. Disons d'emblée que le succès qu'elles ont obtenu a dépassé toutes les prévisions et qu'elles ont été un véritable triomphe: plus de cinq cents participants les ont suivies avec assiduité. Elles furent un vrai régal pour l'esprit, le cœur et la pensée, une élévation au-dessus du train train journalier de la vie dans nos classes, une révélation pour beaucoup qui n'avaient foi qu'en leur jugement et en leur méthode, et qui s'imaginaient qu'on pouvait aisément faire fi de toutes les théories. Il ne faut pas oublier qu'à côté de celui qui agit, qui pratique, il y a celui qui observe, qui pense, et les deux se complètent mutuellement.

Merci donc aux distingués conférenciers qui sont venus nous apporter le fruit de leurs études et de leurs patientes observations; ils n'ont point mis leurs lumières sous le boisseau, mais, au contraire, en ont projeté les rayons dans l'esprit de tous les assistants.

La série des conférences fut ouverte par un discours plein d'à-propos de M. Burnier, directeur des Ecoles de la Ville de Lausanne. Il souhaite une cordiale bienvenue à tous les pédagogues, accourus de Neuchâtel, de Genève, du Jura bernois et de toutes les parties du canton de Vaud pour s'abreuver aux sources de la pédagogie scientifique. S'adressant à des membres de la Société pédagogique *romande*, l'orateur leur montre que la Suisse française est quelque chose de plus que ne le pensait Rillet, pour lequel elle n'avait de valeur qu'à « titre d'expression géographique ». A l'appui, M. Burnier ne peut résister au plaisir de citer un fragment de Rambert, extrait de la *Suisse romande*, et où le poète répond à son ami Rillet, en défendant l'existence de la Suisse française :

Et nous, fils du Léman, Welches par la naissance,
Qui des cantons latins plaidons le vieux procès,
Allons notre chemin sans imiter la France,
Prouvons qu'en restant Suisse on peut parler français.....

Ce discours fut vivement goûté et applaudi.

Voici le programme des conférences des deux journées :

1. *Questions actuelles*, M. Maurice Millioud, professeur à l'Université de Lausanne.

2. *Les enfants anormaux et arriérés et leur éducation*, M. le professeur Decroly, de l'Université de Bruxelles.

3. *La psychologie expérimentale et son importance pédagogique*, M. Ed. Claparède, professeur à l'Université de Genève.

4. *Le principe du travail dans l'enseignement*, M. Frey, professeur aux Ecoles normales vaudoises.

5. *Les progrès de la législation scolaire en Suisse romande dès 1848*, M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat de Neuchâtel.

Notre intention n'est pas de résumer ici ces conférences, dont des extraits importants seront publiés dans le compte rendu du Congrès; nous y renvoyons donc les lecteurs. Ajoutons encore

que la conférence de M. Decroly fut suivie d'une séance de projections lumineuses, qui permirent à chacun de se faire une juste idée de ce qu'est la psychologie expérimentale et des applications pratiques qu'elle fournit pour l'enseignement. (A suivre.)

EXTRAITS DE DEUX DISCOURS

prononcés par M. le Conseiller d'Etat Rosier, chef du Département de l'Instruction publique, à l'occasion des promotions.

I. AU COLLÈGE

La collaboration des parents. — Il est grandement à désirer que l'intérêt des citoyens pour nos institutions scolaires se maintienne et même qu'il se manifeste d'une manière plus directe encore et plus continue. Personne plus que nous ne souhaite leur contrôle. Notre instruction publique doit être une maison de verre; chacun a le droit de savoir ce qui s'y passe et de formuler ses observations et ses critiques, à la condition toutefois qu'elles soient faites sans parti pris de dénigrement systématique et dans un esprit de bienveillance pour le corps enseignant.

Nous nous associons donc au vœu qui a été émis de voir les parents contribuer d'une manière plus efficace à l'œuvre de l'école. Par leur action, ils peuvent beaucoup; en soulignant, en appuyant sans réserve les recommandations du maître, ils assureront les progrès de leurs enfants, de même qu'en s'entretenant de temps à autre avec lui, en toute sincérité, ils dissiperont facilement les petits malentendus qui pourraient surgir.

Le travail et le sport. — L'année scolaire a été normale, nous ont dit MM. les directeurs. Il n'y a pas de plainte grave à formuler touchant la discipline. Toutefois le travail a souvent laissé à désirer et les rapports le signalent avec insistance. Sans doute l'augmentation considérable du nombre des élèves y est pour quelque chose; nos écoles sont largement ouvertes et leurs effectifs si élevés comprennent évidemment, surtout dans les classes inférieures, des jeunes gens qui n'ont pas l'intention de continuer leurs études et qui ne témoignent pas d'un très grand enthousiasme pour le travail scolaire. D'autre part, MM. les directeurs mentionnent avec raison la trop grande propension aux sports. Il ne faut

pas tomber d'un extrême dans l'autre. Jadis on se plaignait de l'insuffisance des exercices physiques ; aujourd'hui on leur sacrifie l'étude. Entre ces deux cultures, il y a lieu d'établir un juste équilibre.

Les bons et les mauvais livres. — C'est ainsi, jeunes gens, que, comme on vous le recommandait tout à l'heure, il serait dans votre intérêt que vous utilisiez beaucoup plus que vous ne le faites, les bibliothèques qui, au Collège et à l'Ecole professionnelle, sont mises à votre disposition. Les livres en sont choisis avec soin ; faites le petit effort qui consiste simplement à aller les prendre à une heure déterminée, sans avoir à verser aucune rétribution. Vous trouverez à leur lecture une distraction bienfaisante en même temps que vous fortifierez votre connaissance du français, qui est bien imparfaite comme s'accordent à le dire les deux rapports que vous venez d'entendre.

Ici encore, les parents pourraient seconder d'une manière plus active les efforts des autorités scolaires. Celles-ci mènent actuellement une croisade contre les mauvais livres, contre les illustrations peu convenables qui sont exposées à la vue des enfants dans certains magasins et dans les kiosques à journaux. Nous désirerions que l'opinion publique fit entendre plus énergiquement sa voix. Nous sommes certains que les pères de famille sont avec nous dans cette œuvre ; par leur collaboration plus directe, ils pourraient diminuer considérablement le mal, si ce n'est le supprimer tout à fait. C'est donc à eux que nous nous adressons encore, car les efforts des autorités ne peuvent être efficaces que s'ils sont assurés du concours de la population.

La tâche patriotique de la jeunesse. — C'est à nous, c'est à vous, jeunes gens, de poursuivre l'œuvre de nos pères. Genève, on l'a dit, offre ce caractère d'être à la fois un canton mixte, un canton ville et un canton frontière. Cette situation nous impose de grands devoirs : devoir de nous efforcer d'assimiler la population étrangère établie sur notre sol ; pratique d'une sincère tolérance pour maintenir la paix religieuse ; élaboration de lois sociales destinées à protéger les faibles, les humbles, à sauvegarder les intérêts des classes laborieuses, à tendre vers plus de justice et plus d'égalité.

Ces progrès nouveaux, notre union à la Suisse, en nous assurant la paix et, par le travail, la prospérité, en permettant à nos pères d'émanciper notre démocratie et faire du peuple le véritable souverain, vous a donné la possibilité de les réaliser. Jeunes gens, souvenez-vous ! Souvenez-vous de la dette de reconnaissance que vous avez contractée envers les générations passées. Dans quelques jours, nous célébrerons leur œuvre par des fêtes telles que Genève n'en a encore jamais vues. Comme en 1814, de nombreux Confédérés viendront nous apporter le témoignage de leur chaude sympathie et de leur amitié. Souvenez-vous que la patrie est dans ces affections qui se créent ou s'affermissent, dans ces mains qui se serrent, dans la fraternité des esprits et des cœurs qui se manifeste en ces circonstances solennelles. Votre participation à ces fêtes sera une préparation à la vie civique. Et tous, jeunes et vieux, nous renouvellerons à cette occasion le serment de fidélité au pacte d'alliance, qui comme le dit l'acte vénérable conservé dans nos archives, durera à perpétuité. Forts de cette résolution, nous pourrons, malgré les difficultés de l'heure présente, entrer avec confiance dans le nouveau siècle qui va s'ouvrir, de l'histoire de Genève canton suisse.

II. A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES JEUNES FILLES

Les méthodes scolaires. — Si nous voulons maintenir notre rang et notre renom, c'est dans le domaine des méthodes que nous devons chercher sans cesse à progresser et c'est bien le but que se propose le corps enseignant genevois. Un travail énorme s'accomplit sur ce point, particulièrement en Allemagne, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et en Suisse. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter le dernier volume de l'« Année pédagogique » de MM. Cellérier et Dugas, qui n'analyse pas moins de 2729 ouvrages ou articles, parus en 1912, dans le domaine de la pédagogie et de l'éducation.

Cette production considérable montre que des expériences se poursuivent sur tous les points du globe. Partout la lutte contre la routine est engagée. On critique beaucoup, parfois même d'une manière exagérée ; mais enfin c'est par la critique qu'on aiguillonne le progrès. Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'il s'agit pour nous

d'un enseignement collectif, qui s'adresse à l'ensemble de la jeunesse du pays et que, dans ces circonstances, certaines méthodes, certains procédés, applicables dans l'éducation privée ou dans une école nouvelle réunissant les enfants de familles aisées, ne conviennent plus dès qu'on les transporte dans la vaste école démocratique que la nation s'est donnée peu à peu et par la force des événements.

Autrefois et aujourd'hui. — On prétend quelquefois que les études étaient jadis meilleures. Nous croyons pouvoir affirmer, et cela ressort avec force de tous les témoignages basés sur les faits et sur l'expérience, que c'est là une illusion comparable à celle dont sont victimes, dans le domaine social, les partisans du « bon vieux temps ». Notre système éducatif actuel, soit la valeur des notions acquises à l'école, la manière de les enseigner, l'hygiène scolaire, l'idéal moral, est bien supérieur à ce qu'il était il y a trente ou quarante ans.

Aujourd'hui, on se rend compte beaucoup mieux qu'autrefois que la pédagogie doit s'appuyer sur la connaissance de l'enfant, qu'elle doit avoir comme préliminaires l'étude psychologique spécialisée, individuelle, de l'enfant. C'est ce que les recherches récentes en psychologie expérimentale ont définitivement mis en lumière.

Il faut que les méthodes s'adaptent à l'âge, aux possibilités de l'enfant. Les notions qui ne peuvent être comprises par une forte minorité des élèves d'une classe doivent être exclues du programme de ce degré. D'autre part, entre les classes inférieures et les classes supérieures il y a une différence dans le but à atteindre : en bas l'enseignement est plus général, plus populaire ; les questions posées doivent toujours pouvoir être aisément résolues par le troisième quart des élèves classés selon leurs forces intellectuelles ; à mesure qu'on monte, le nombre des élèves diminue, les classes se sélectionnent ; on peut exiger un effort plus intense et se tourner davantage vers les sujets d'élite.

Le rôle social de l'école. — Une autre condition essentielle de l'enseignement dans une démocratie, c'est d'avoir une portée nettement sociale. Il doit tendre à réduire les antinomies entre la

main et l'esprit, entre les professions manuelles et les professions libérales, combler le fossé entre l'abstraction, l'intellectualisme de l'école et la pratique de la vie.

Il faut que l'école enseigne la collaboration, la solidarité, qu'elle développe la tolérance, qu'elle suscite l'enthousiasme. Il faut, en un mot, qu'elle place l'intérêt de la collectivité au-dessus de celui de l'individu. Rousseau demandait déjà que les éducateurs s'efforcent de donner aux âmes la forme nationale. L'école, en effet, doit faire l'éducation de la démocratie. Elle y parviendra d'autant mieux qu'elle cultivera dans les années où elle exerce son action, les qualités, les activités, les forces dont chacun a besoin dans une société républicaine.

Pour vous, plus spécialement, Mesdemoiselles, si vous voulez que ces principes portent des fruits, et retirer de vos études l'envergure d'esprit, les idées générales, les visions élevées des choses que vos maîtres distingués et vos excellentes maîtresses cherchent à vous inculquer, il faut que vous vous émancipiez de la lettre, du mot à mot de vos cahiers et de vos recueils, pour en dégager la substance nutritive, qui seule est assimilable. Il ne faut pas faire le tour des idées, mais en briser la coque et les fouiller, se mesurer avec elles, les rejeter ou les aimer, selon son tempérament. Vous devez y parvenir : mettez à profit pour ce travail de formation de soi-même les facultés d'instinct, d'intuition qui sont aiguës chez la femme.

Finesse et sensibilité féminines. — Vous avez plus que l'homme le pouvoir de sentir les relations subtiles qui unissent les choses. D'un coup d'œil vous devinez ce que nous, nous comprenons par le raisonnement, et vous possédez une sorte de jugement tout mêlé de finesse et de sensibilité, qui s'envole parfois plus haut que nos raisons lentement et solidement agencées. C'est à vous que s'applique surtout la pensée de Pascal : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas.

Mais — soyons francs — le sens de l'observation est souvent en défaut chez vous. Vos impulsions subjectives en troublent la netteté. Habituez-vous donc à observer, à décomposer les blocs de vos intuitions, puis à reconstituer les objets par une méthode

logique qui en fasse des chaînons dans le classement de votre savoir.

Vos leçons de sciences, de dessin, d'histoire peuvent concourir avec la plus grande efficacité à ce résultat.

La culture de l'observation personnelle. — Aussi bien que l'étude des sciences, celle du français, de la composition surtout se prête à cette culture de l'observation personnelle. De plus en plus, on laisse de côté les compositions dites d'imagination. On n' imagine rien sans avoir vu d'abord. Ce que l'élève écrit doit être sincère, senti, éprouvé. « Des choses, des choses, et non des mots, » s'écriait Rousseau. Récemment, par exemple, pour l'examen de composition française en sixième année de l'école primaire, le Département a fourni à chaque élève une gravure intitulée « L'enfant convalescent ». Il s'agissait de décrire la scène et de dire quelle impression on en ressentait. Le résultat a été excellent et l'expérience a sa valeur puisqu'elle portait sur 1800 élèves. Elle prouve que l'enfant exprime mieux ce qu'il sent bien. L'art d'écrire est, avant tout, l'art de bien penser. Une ou deux pages bien écrites, correctes, exposant en termes appropriés quelques idées claires, valent mieux qu'un long travail touffu, où l'imagination verbeuse de l'enfant s'est donné libre carrière.

La femme, gardienne du foyer. — Mais, Mesdemoiselles, peut-être vous ai-je donné trop de conseils. N'allez pas croire que nous vous demandions d'être exclusivement des « cérébrales », comme on dit. Nous sommes les premiers à vous conseiller de vivre joyeusement vos jeunes années, de goûter à plein cœur le charme de cette période d'insouciance et d'espoir un peu chimériques. Vous pouvez le faire sans oublier, toutefois, que le temps de vos études est le moment où vous vous préparez pour votre rôle dans la société. Au sortir de l'école vous serez presque — ou relativement — des savantes : faites en sorte que cette science vous rapproche de la vie et vous la fasse aimer.

Sans doute votre idéal se modifiera-t-il au cours des années. Le but s'éloigne à mesure qu'on avance. Guizot écrivait : « Il n'est pas donné à l'homme d'arriver au but ; sa gloire est d'y marcher ». Nous trébuchons sur la route ; les uns tombent, les autres se relè-

vent, meurtris, pour retomber et se relever encore. Mais jamais notre troupe ne s'est arrêtée, depuis le fond des temps d'où elle est sortie, et toujours l'effort l'ennoblit par le seul sentiment de l'avoir tenté. La sagesse suprême, c'est le mot du chef et du soldat : « En avant ! »

Souvenez-vous aussi que le bonheur est dans le dévouement. L'amour du prochain, la bonté sont les vertus souveraines. A celui qui les pratique tout le reste est donné par surcroît. Beethoven, le grand, le pur Beethoven a dit : « Je ne reconnais pas d'autre signe de supériorité que la bonté ».

Restez les gardiennes du foyer, qui est le centre de nos sociétés. On prétend que le temps des fées est passé : peut-être, si l'on songe au coup de baguette magique de nos vieilles légendes, qui suffisait à métamorphoser le cours des choses, mais il dure encore pour cette fée du foyer qu'est la femme, lorsqu'à travers les obstacles de l'existence elle assure à force de tendresse et de sacrifices la prospérité et le bonheur de la famille.

C'est en remplissant ce rôle bienfaisant entre tous, comme fille ou comme sœur, comme épouse ou comme mère, que vous ferez honneur à votre chère Ecole et que vous accomplirez, dans toute son étendue, votre devoir social.

CE QUI IMPORTE, C'EST LA MÉTHODE

Les programmes, dont on a coutume de médire, ne sont guère que des indications, des cadres et des limites ; c'est la méthode suivant laquelle ils sont enseignés qui les qualifie, qui leur accorde ou qui leur ôte toute valeur. Ce qui importe, par-dessus tout, à l'école, c'est l'instituteur, et dans l'instituteur c'est la méthode.

Qu'est-ce donc que la méthode ?

C'est, étymologiquement, la *route*, la voie que l'on suit pour arriver à un but, c'est une manière de se conduire. Le savant a sa méthode de recherche, le professeur a sa méthode d'enseignement, le laboureur a sa méthode de culture. Agir méthodiquement, ce n'est pas s'évertuer au hasard, se fier à l'inspiration du moment, se dépenser en élans, ce n'est pas s'agiter ; agir méthodiquement, c'est avoir une pensée directrice et un plan d'action ; c'est disposer, organiser, composer ses pensées et ses actes ; c'est choisir avec discernement, en toutes circonstances, les moyens propres à réaliser le plus sûrement et le plus rapidement la fin qu'on s'est fixée. Un instituteur qui a de la méthode peut dire : « voilà l'idée qui me mène, voici ce que je veux ; j'ai une doctrine qui ordonne l'ensemble et

les détails de mon enseignement ; je puis, de ce point de vue, expliquer et justifier mes procédés, rendre raison de toutes mes démarches ; je sais où je vais, pourquoi j'y vais, comment j'y vais. »

Ainsi la méthode unifie notre action. Grâce à elle nous nous retrouvons toujours semblables à nous-mêmes, toujours d'accord avec nous-mêmes. La matière de notre enseignement varie avec l'emploi du temps, mais notre manière, pourtant souple et d'apparence mobile, reste constante en son inspiration, et les habitudes d'esprit qui en forment le fond s'imposent à nos élèves par leur immutabilité même et deviennent, plus ou moins, leurs propres habitudes. C'est pourquoi un enseignement méthodique fait des esprits méthodiques. Ce résultat est capital, car si les connaissances ont en elles-même une valeur que nous ne songerons jamais à contester, n'importe-t-il pas surtout de donner à nos élèves « du goût pour les aimer et des méthodes pour les apprendre quand ce goût sera mieux développé » ?

Considérez maintenant cet instituteur qui, faute de méthode, s'épuise en efforts inefficaces. Nous l'avons tous connu, ce malheureux garçon, admirable de conscience et de zèle, que ne rebute aucune tâche, qui accumule gravures, collections, tableaux, documents de toutes mains, mais dont la méthode, hélas ! n'est qu'un perpétuel ambigu de procédés vieux comme les chemins et de recettes à la dernière mode. Les problèmes-types et les dictées à pièges triomphent encore dans sa classe à côté d'essais sincères de « dessin libre » ; on invoque la « géographie humaine » et « le français par les textes », mais c'est dans un livre ou sur un tableau mural que l'on observe les plantes qui poussent dans le jardin prochain. Ne vous étonnez point de ces contradictions, de ces initiatives hasardeuses, de cette routine invétérée, de ces hésitations, de ces tâtonnements, de ce désordre ; cet enseignement n'est point animé par une doctrine générale qui le pénètre dans toutes ses parties et lui assure stabilité et constance ; il vit d'expédients, il manque de méthode. Les élèves, ballottés à tout vent, déconcertés, peuvent bien recueillir au gré des leçons qui passent les notions qui en feront des lauréats du certificat d'études, mais d'habitudes intellectuelles, mais de véritable éducation, pas l'ombre. Comment former un esprit par un enseignement qui se déforme lui-même à chaque instant ? Un cheval bien dressé peut être gâté en fort peu de temps par un médiocre cavalier et il n'est personne qui ne tienne à remonter soi-même sa montre. Peut-on croire que des enfants — mécanisme autrement compliqué et délicat ! — supporteront sans dommage un enseignement inconséquent ?

La méthode doit s'inspirer de trois ordres de nécessités. Tout d'abord, il faut considérer le but général qu'on se propose à l'école : quelle fin poursuivons-nous ? que voulons-nous faire de notre élève ? Il convient ensuite de tenir compte de la psychologie de l'enfant : que peut-on enseigner à des élèves de tel âge ? Comment les intéresser, comment les instruire étant données leur mentalité et leurs aptitudes ? Enfin, la connaissance du sujet aura pour contre-partie nécessaire, celle de l'objet, de la matière de l'enseignement et des procédés spéciaux qu'exige chaque discipline : quelle part faire à l'induction et à la déduction, à l'exposition et à l'interrogation selon que l'on enseigne, à tels ou tels élèves de tels ou tels cours, les mathématiques ou la géographie, la morale ou l'histoire ?

Ce n'est que lorsque l'on peut répondre pertinemment et de son cru à ces questions qu'on a une doctrine. La méthode est ainsi une application ou, si vous voulez, une adaptation expérimentale de notre esprit aux réalités de l'enseignement. Cette méthode ou cette doctrine ou cette philosophie de l'éducation, en nous toujours présente, qui est comme le centre d'où tout rayonne, où tout se ramène, qui donne à notre enseignement, dans tous les cas, son sens et sa direction, à chacune de nos leçons son unité interne, à toute notre activité scolaire cohésion et vigueur, cette méthode ne se trouve pas toute faite, un beau soir, entre les feuillets d'un manuel, elle est notre création, elle est le fruit lent à mûrir de nos lectures, de notre expérience, de nos méditations.

Ici, nous ne cessons, à travers les études les plus dissemblables, de préconiser une méthode qu'on peut aisément définir. Nous nous proposons une fin très précise : faire de notre élève un homme — ou plus spécialement un citoyen — qui (à ne considérer que l'éducation intellectuelle) joindra un bon sens exercé à un savoir modeste mais bien assimilé. La « route », qui nous paraît mener le plus directement à ce but, c'est la méthode (appelez-la, à votre guise : active, inventive, suggestive, expérimentale, interrogative, intuitive, etc.) qui substitue dans la mesure du possible à la passivité, l'activité ; qui oblige l'élève non pas seulement à regarder et à écouter, mais à « s'exprimer », à se traduire lui-même par la parole, le dessin, la composition, la manipulation, l'action ; qui ne le prive jamais du plaisir sinon de « trouver » assez souvent ce qu'on veut lui « enseigner » du moins de vaincre les difficultés qu'il peut résoudre lui-même ; qui, sollicitant l'attention aperceptive, rattachant systématiquement le nouveau à l'ancien, le lointain au prochain, l'inconnu au connu, élargissant graduellement le cercle des idées bien comprises, maintenant avec soin l'ordre, la coordination dans la masse des notions enseignées, « construit » des esprits cohérents et actifs. Par cet appel constant à l'effort personnel, l'enseignement — et c'est là sa valeur principale — devient une instruction éducative, une discipline morale en ce sens qu'il est une œuvre de raison, de réflexion et, en son fond, de liberté ; son dernier terme se confond avec le but le plus élevé de la vie humaine.

Pourtant, la méthode, en soi, n'est qu'un instrument ; l'ouvrier doit s'en servir, non s'y asservir. Elle est une politique, d'autant plus ferme dans ses principes généraux qu'elle est plus éloignée de toute raideur dans leur application. Les principes doivent s'adapter à l'enfant, dont l'intérêt règle l'école, et aux divers objets d'enseignement. La méthode n'est pas un formulaire (aller du particulier au général, de l'homogène à l'hétérogène, etc.), qu'on applique avec l'inflexible rigueur de l'apothicaire dosant ses drogues les yeux sur le codex. Pestalozzi souhaitait que l'instituteur fût le simple instrument mécanique d'une méthode qui dût ses résultats à la nature de ses procédés et non à l'habileté de celui qui la pratiquait. Nous souhaitons à notre instituteur plus de personnalité ; son enseignement dépend de lui, non de son outil, son art doit rester souple, délié et vivant et ne pas s'épaissir et se figer dans des prescriptions absolues et sans nuances. C'est le tact, l'esprit de finesse qui décide en fin de compte.

Ces considérations toutes simples et familières nous mènent tout droit à notre habituelle conclusion : c'est de nous-mêmes qu'il faut attendre l'amélioration de l'école, c'est d'un perfectionnement ou d'une réformation de notre mé-

thode. Le Congrès des instituteurs avait bien raison de proclamer que « les progrès de l'école dépendent bien plus d'une modification sérieuse des méthodes d'enseignement que d'une tentative d'allègement des programmes ». Mais qui modifiera notre méthode, c'est-à-dire ce qu'il y a en nous de plus personnel et de plus intime, si ce n'est nous-mêmes ? « Ne t'attends qu'à toi seul ; c'est un commun proverbe ».

PAUL BERNARD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — Carte de la Fête nationale de 1914. — Le Comité suisse de la carte du 1^{er} août nous prie d'informer les membres du personnel enseignant que la dite carte est destinée, cette année, à rendre viable et à faire prospérer l'institution de Neuhof. C'est dans ce but que le Comité suisse demande instamment aux instituteurs et aux élèves de nos écoles de soutenir, par l'achat des cinq cartes qui vont être publiées, son œuvre philanthropique et patriotique.

Ces cinq cartes, fort bien rendues, représentent : 1. Anna Pestalozzi, née Schulthess ; 2. Pestalozzi et Iselin, aux bains de Schinznach ; 3. Pestalozzi à Stans ; 4. Pestalozzi à Yverdon ; 5. Pestalozzi et son petit-fils Gottlieb.

Le Comité ajoute que l'établissement de Neuhof est destiné à recevoir des jeunes gens qui, dès leurs débuts dans la vie, sont aux prises avec des difficultés d'ordre moral. Ceux-ci trouveront, par le moyen du travail et d'une bonne éducation, la possibilité de devenir un jour des citoyens honnêtes et utiles à leur pays et à leurs familles.

VAUD. — Pour les enfants malheureux. — Il y a quelques années le canton de Vaud célébrait le centenaire de Pestalozzi, le grand philanthrope et l'éducateur de génie qui mérita le nom de « Père des orphelins ». C'est sous l'inspiration du grand pédagogue et ami des enfants malheureux, qu'il vient de se constituer, à Lausanne, sous le nom de *Pestalozzia*, une société qui se propose de recueillir, pour leur assurer les bienfaits d'une bonne éducation, les enfants du pays délaissés, maltraités ou exploités.

La « Pestalozzia » se propose d'occuper ses protégés à des travaux agricoles correspondant à leur âge, de les conserver ensuite, dans la mesure du possible, à l'agriculture vaudoise et de les suivre jusqu'à l'âge où ils pourront être utiles au pays. Ces enfants constitueront donc, plus tard, un excellent renfort de la main-d'œuvre agricole, si chère et si rare à notre époque.

Pour la création et l'entretien de son œuvre, cette nouvelle société s'est constituée en maison commerciale pour la vente des cafés, thés et savons, et tous les bénéfices qu'elle réalisera seront affectés à l'œuvre.

L'œuvre est constituée ; il ne reste qu'à lui souhaiter plein succès et de rencontrer l'appui et la sympathie du public, car le but qu'elle se propose d'atteindre est avant tout humanitaire et patriotique.

A. D.

***** Retraite.** — Prendre sa retraite au terme de soixante années d'enseignement est un fait rare dans nos annales. C'est pourtant le cas de notre vénéré collègue, M. François Savary-Bocion, instituteur à Vers-chez-Perrin, un des

quatre hameaux de la ville de Payerne. Nous aimerions posséder beaucoup de détails sur la carrière si féconde du vétéran des instituteurs suisses ; malheureusement ils nous font défaut en ce moment. Nous nous bornerons à admirer cette longue et laborieuse carrière, toute faite de dévouement et de patience. Quelle belle leçon pour nous, les jeunes, qui, si souvent, sommes enclins au découragement, au murmure, qui voudrions si souvent « jeter le manche après la cognée ». De tels exemples sont bien faits pour nous encourager et nous montrer ce que peuvent le travail et la volonté. Cher et vénéré collègue, vous emportez après vous l'affection, l'estime et le respect de tous ceux qui ont eu le privilège de vous connaître ; vous emportez aussi l'admiration du corps enseignant vaudois, auquel vous avez fait honneur et qui est fier de vous compter au nombre de ses membres. Enfin, la patrie vous doit son tribut de reconnaissance, car vous vous êtes dépensé sans compter pour elle en lui préparant des enfants qui savent l'aimer et la servir. Jouissez longtemps de tous les fruits de ce long labeur, au cours d'une retraite calme et paisible, que nous vous souhaitons heureuse et exempte de soucis et de maladies. C'est le vœu unanime de tout le corps enseignant vaudois.

A. D.

JURA BERNOIS. — Maison Blanche. — C'est le 1^{er} juillet qu'a eu lieu l'inauguration du sanatorium d'Evilard, destiné aux enfants malades. Nous pensions que les souscripteurs particuliers seraient invités. Le colonel C.-L. de Steiger, président du Comité, souhaita la bienvenue aux assistants. M. Simonin, conseiller d'Etat, exprima les meilleurs vœux du gouvernement bernois pour la réussite de l'œuvre sociale nouvelle. M. Graf, secrétaire de la société des instituteurs du canton de Berne, assura le comité de la sympathie du corps enseignant. M. Gautschi, maire d'Evilard, et M. Ludwig, pasteur de Bienne, se firent les interprètes de la population biennoise qui ne marchandera pas son dévouement à l'établissement. Comme la Maison Blanche n'a pas de pensionnaires en perspective pour le moment, c'est la colonie de vacances de Saint-Imier qui s'y installera pour deux mois. La vue de la Maison Blanche sur le lac et les Alpes était déjà recommandée aux touristes du XVIII^e siècle, comme on peut le voir dans la *Course de Bâle à Bienne*, de Bridel, qui conseille aux voyageurs « de monter depuis Bienne jusqu'à une ferme, nommée la Maison Blanche, habitée par des anabaptistes, à une demi-lieue au-dessus de la ville. De là la vue s'étend à droite et embrasse de plus le lac de Morat, une partie de celui de Neuchâtel et les belles collines qui les séparent et qui les bordent. »

***** Conduites électriques.** — La mort récente, à Court, d'un jeune garçon de quinze ans qui avait saisi un câble électrique jeté à bas par la foudre, doit engager le corps enseignant à renouveler et à répéter ses recommandations. Récemment encore on nous racontait que des enfants avaient brisé une quinzaine d'isolateurs dans la vallée de Delémont.

La Direction des usines électriques du canton de Zurich a publié une brochure envoyée à tous les membres du corps enseignant zurichois. L'instituteur y trouve des extraits de la loi fédérale sur les dégâts causés aux installations électriques, des directions concernant les dangers à éviter, les soins à donner aux personnes électrocutées, etc. Nos grandes usines électriques et nous avons ici en vue les

Forces motrices bernoises, ne pourraient-elles suivre ici l'exemple de Zurich ? Les instituteurs auraient ainsi sous la main des matériaux de premier ordre à utiliser tant à l'école que dans les excursions.

H. GOBAT.

*** **Synode de Delémont.** — Il s'est réuni le 11 juillet à Berlincourt, sous la présidence de M. V. Rieder, instituteur à Courtételle.

MM. Hüber et Hrlitzka, directeurs d'école de Vienne (Autriche) et M. Jaquat, professeur au gymnase de Varsovie, honoraient l'assemblée de leur présence.

M. Berger, instituteur à Soulce, a présenté un rapport sur « l'enseignement de l'économie domestique ». L'auteur préconise la création d'écoles complémentaires ou ménagères.

M. Champion, instituteur à Delémont, fait un rapport sur « l'assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois ». *L'Éducateur* a déjà donné un résumé des délibérations de cette réunion.

L'assemblée adopte un article révisé du règlement sur la mise à l'interdit de postes dont les titulaires demandent la protection de la Société des instituteurs en vue de leur réélection.

MM. Berger, à Soulce, et Rieder, à Courtételle, sont élus délégués à l'assemblée générale des instituteurs bernois.

M. Graf, secrétaire permanent de la société, lit un mémoire sur les buts divers de l'association : « protection des membres, amélioration des traitements, appréciation plus exacte des prestations en nature, progrès de l'école », etc.

Tout en recommandant aux collègues de se rendre nombreux au Congrès de Lausanne, nous avons recommandé à l'attention de la Société pédagogique jurassienne une proposition de M. le secrétaire Graf, concernant le partage entre la Société des instituteurs suisses et la Société pédagogique romande des deux francs de cotisation réclamés au corps enseignant du Jura comme contribution aux frais de l'association allemande.

En qualité de Jurassiens nous avons nos intérêts pédagogiques et linguistiques à Lausanne et non à Zurich.

H. GOBAT.

*** **Delémont.** — Le 13 juillet s'est ouvert dans la halle de gymnastique de Delémont un cours de gymnastique pour filles. Le cours est placé sous la direction des professeurs de gymnastique, MM. Hartmann, de Lausanne, et Guinand, de Locarno. Il aura une durée de quinze jours. Les participants sont au nombre de 23, dont 6 dames. Ils se répartissent de la façon suivante : Genève 2, Vaud 4, Fribourg 2, Tessin 2, Neuchâtel 3, Jura bernois 6, Soleure 2, et Zurich 2.

*** **Courgenay.** — C'est le 19 que sera inauguré à Courgenay le monument élevé à la mémoire de Pierre Péquignat, le célèbre commis d'Ajoie, mis cruellement à mort par l'évêque Jacques Sigismond de Reinach. Pendant dix ans Pierre Péquignat soutint les droits et les libertés des paysans ajoulots ; le prince dut faire appel aux bayonnettes françaises, pour réprimer la juste révolution qui devait éclater avec plus de force et de succès un demi-siècle plus tard.

Le buste de Péquignat est l'œuvre du sculpteur Kaiser de Delémont.

*** **Cartes de la fête nationale de 1914.** — Je viens d'acheter une série de cartes postales publiées à l'occasion du 1^{er} août et consacrées à Pesta-

lozzi. Parmi les cinq cartes, j'en trouve trois excellentes, mais ce que je ne puis laisser passer sans maugréer, c'est la biographie de Pestalozzi glissée dans l'enveloppe vendue au bénéfice de l'institution « Pestalozzi-Neuhof ».

L'auteur dit que Pestalozzi, voyant son œuvre s'écrouler, se réfugia chez son neveu Gottlieb à Neuhof. Mais Gottlieb Pestalozzi était le petit-fils et non le neveu du célèbre pédagogue. Il ajoute : « Les fruits de son labeur lui survivront. » Je ne comprends guère cette survivance des fruits.

A mon avis, la notice biographique aurait gagné à être rédigée directement par un de nos auteurs romands au lieu d'être traduite de l'italien ou de l'allemand.

H. GOBAT.

*** **Caisse des instituteurs bernois.** — M. le Dr Graf, président du Comité d'administration de la Caisse des instituteurs bernois, nous envoie le 10^{me} Rapport annuel de cette institution, comprenant l'exercice 1913. Au 31 décembre 1913, la caisse comptait 2439 membres en III^e section; 29 en II^e section et 47 en I^{re} section. Les deux dernières sections comprenant, l'une, des assurés de capitaux à terme fixe et l'autre des bénéficiaires d'une pension viagère de 50 francs, sont destinées à disparaître dans la suite. Le nombre des pensionnés de troisième classe est de 199, soit 37 instituteurs, ayant reçu 29 822 fr. de rente; 86 institutrices ayant perçu 58 743 francs; 52 veuves avec ou sans enfants, touchant 26 085 fr.; 34 enfants recevant 3019 fr., et divers parents indigents inscrits pour 1928 fr. Le total des pensions servies est ainsi de 119 599 fr.

La fortune totale de la caisse est de 5 040 383 fr., dont 4 653 559 fr. en III^e section, 271 891 fr. en II^e section et 30 628 fr. en fonds de secours. Une somme de 82 679 fr. est due par des sociétaires qui ont demandé et obtenu des délais de paiement. La différence de 1626 fr. représente la valeur de l'inventaire.

Ce qu'il faut relever, c'est la perte d'intérêt (3300 fr.) sur les versements différés. Il existe, en outre, dans ce compte quelques postes douteux dont le versement est très incertain. Quand on considère que le bilan technique de la caisse boucle par un déficit de 125 000 francs, il faut recommander une grande prudence aux sociétaires qui auront à discuter les nouveaux statuts.

La tendance des instituteurs est d'augmenter les obligations de la Caisse d'assurance et de diminuer leurs prestations. Ils pèchent par ignorance, croyant qu'un établissement possédant une fortune de cinq millions pourra répondre à toutes les exigences.

C'est ainsi que la Caisse paye en pension de retraite le 60 % du traitement assuré. L'on a vu des sections de district demander d'un côté le relèvement de la pension au 65 et 70 % du traitement, tout en réclamant la diminution de la prime pour les institutrices qui, comme les instituteurs, payent 5 % de la somme assurée. Nous ne parlons pas d'autres charges que les intéressés voudraient endosser à l'établissement, et qui n'ont rien à voir dans une caisse des retraites bien organisée (faveur d'années de service ayant précédé l'entrée dans la caisse; assurance de gains accessoires; indemnités de faveur au décès, etc.). La section de Berne nous paraît avoir des idées plus nettes de l'assurance, quand elle demande que les retraités âgés de moins de 45 ans soient examinés tous les deux

ans par un médecin de confiance, et qu'on établisse une comptabilité séparée pour les instituteurs et les institutrices. On trouve, dans le Jura surtout, des sections qui réclament pour l'instituteur le droit de prendre sa retraite à un âge déterminé (55, 60 ou 65 ans) ou après un nombre déterminé d'années de service (25, 30, 35, 40 années). Dans ce cas, les cotisations devraient être élevées considérablement, car elles ont été calculées en vue de l'invalidité, du décès et de l'assurance de la veuve et des orphelins. Un grand débat a eu lieu dans l'établissement à propos de l'intérêt payé par la Caisse hypothécaire du canton de Berne, gérante du fonds social. Le Comité demandait du 4 $\frac{1}{2}$ %, la Caisse hypothécaire n'a accordé que du 4 $\frac{1}{4}$ %. Le taux de l'intérêt ayant actuellement baissé quelque peu, cette discussion disparaîtra de l'ordre du jour en 1914.

Les nouveaux statuts réclament de l'Etat, pour leur application intégrale, un subside annuel de 200 000 francs, au lieu de 130 000 fr., la couverture des déficits éventuels, et la garantie de l'intérêt à 4 % des sommes placées à la Caisse hypothécaire. Nous ne pouvons prévoir quel accueil sera fait par le gouvernement aux deux premières propositions, d'ailleurs les plus importantes, car chacun sait que la situation financière du canton de Berne exige toute la sollicitude du Conseil d'Etat. Ce qu'il importe, c'est que la Caisse d'assurance puisse tenir ses engagements dans le présent et dans l'avenir et que son assiette technique soit assurée : il ne faut donc lui demander que ce qu'elle peut tenir et pas davantage.

H. GOBAT.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie d'aujourd'hui (en trois langues), par Albert Durné, officier d'Académie. Un volume élégamment relié en toile souple. Prix : 4 fr. Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris.

Le manuel que publie M. Albert Durné est une heureuse innovation dans l'étude des langues vivantes. Au lieu de s'attarder à placer l'élève devant des problèmes grammaticaux quasi-insolubles, M. Albert Durné lui indique un moyen *pratique* de « vivre » la langue dont il se propose l'étude.

En des récits, très sobres, mais nourris des locutions usuelles, l'auteur nous fait une description très bien venue de la « vie d'aujourd'hui ».

Aucune branche de l'activité humaine n'a été oubliée par lui et il nous promène tour à tour dans le monde des affaires, de la finance, de l'armée, des sportifs et des « snobs ».

Avec lui, nous parcourons « la belle France », passons une soirée au « Théâtre des Variétés », assistons à une manifestation sportive ou à la Revue du 14 Juillet.

La lecture de ces récits, outre qu'elle intéresse l'élève, l'initie au tour de la phrase, et par les rapprochements des versions (français, anglais et allemand), lui fait faire des pas de géant dans l'étude de ces trois langues.

De plus, on trouvera dans l'ouvrage de M. Durné la plupart des proverbes, locutions proverbiales, expressions populaires et idiotismes, avec leur traduction la plus exacte et la plus judicieuse.

L'idée maîtresse qui a guidé M. Durné dans l'élaboration de son volume sur *La Vie d'aujourd'hui* est d'ordre essentiellement pratique et répond à merveille aux besoins des temps présents.

On ne saurait donc trop recommander cet ouvrage à tous ceux qui désirent se fortifier dans la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères.

Le Livre des Petits, par M^{me} L. Hautesource. A Jullien, éditeur, Bourg-de-Four, Genève.

Les récits pour enfants du premier âge sont plutôt rares. Combien de fois, en quête de quelque histoire, avons-nous feuilleté maint livre au titre captivant, écrit pour l'enfance, sans trouver ce que nous cherchions pour nos petits. C'est qu'il est difficile de parler et de comprendre leur langage et c'est ce que M^{me} L. Hautesource a si bien su faire. Les historiettes qu'elle nous présente dans ce volume de cent-cinquante pages ne frappent pas par leur originalité. Il ne faut point y chercher des choses extraordinaires, des idées nouvelles ; non, ce n'est pas le but que s'est proposé l'auteur.

Nos enfants savoureront « la Surprise », « le Sou de Toto », « Bouby jardinière », pour ne citer que deux ou trois des récits de cet ouvrage qui sont tous très vivants et bien faits pour fixer leur attention.

Ce que nous aimons, ce que nous apprécions surtout dans *Le Livre des Petits*, c'est cet esprit d'observation, cette connaissance si exacte et si intime de l'âme enfantine. Que de jolies réflexions, que de remarques candides dans ces pages qui feront les délices des petits auditeurs ou lecteurs !

Et puisque nous parlons de lecteurs, disons, à ce propos, que *Le Livre des Petits* est fort bien imprimé, en gros caractères, chose qui n'est point à dédaigner pour l'âge auquel il s'adresse, et qu'il est illustré. Les illustrations, par contre, sont moins de notre goût que les récits ; nous déplorons cette lacune, car l'ouvrage de M^{me} Hautesource eût mérité mieux.

Quoi qu'il en soit, ce volume vient à son heure enrichir la bibliothèque des petits, et nous le recommandons aux mères et aux éducatrices de la première enfance.

E. N.

L'été en Suisse. Bürgis illustrierter Reiseführer. Publié par Paul Altherr, H. Betermann, A. Gobat, H. Wartmann, F. Hasselbrink, J.-C. Heer, A. Nolda. Quatrième édition, augmentée et corrigée par A. Eichenberger. 350 illustrations, 15 suppléments artistiques, 9 cartes, et une carte routière de la Suisse, 712 pages in-8, chez Bürgi et Wagner, éditeurs à Zurich. Prix : 4 francs.

Reçu : *Bible de la Libre Pensée*, par Jean-S. Barès. Prix : 4 fr. Aux bureaux du *Réformiste*, 23, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris, et chez les principaux libraires.

Premières leçons de sciences usuelles. Cours élémentaire. Paris, Hachette et Cie, 1914. Prix : 0 fr. 60.

A propos du 24 janvier. Louis Mogeon. Extrait du *Conteur vaudois*. Lausanne, 1914.



PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **La chasse.**

II. VOCABULAIRE, LECTURE, ANALYSE, COMPTE RENDU.

Au tableau noir :

1. Mon papa aime beaucoup la chasse. Quand vient l'automne, il parcourt les champs et les forêts, il gravit les collines, il longe les ruisseaux, pour découvrir le gibier. Son chien l'accompagne. Le fidèle animal suit la piste du lièvre. Il la trouve très vite. Quand papa voit le lièvre, il le tue d'un coup de fusil et le met dans son carnier. La chair du lièvre est savoureuse. On s'en régale, à la maison.

2. Mon père est très adroit. Il rapporte aussi des cailles et des perdrix, quelquefois un faisan, une bécasse, un écureuil ou un renard. Dans les grandes chasses, on tue le gros gibier : chevreuils, cerfs, biches et sangliers. On tue aussi le chamois dans la haute montagne. Le sanglier est une bête dangereuse. Avec ses défenses, il peut blesser les hommes et les chiens. Le loup et le renard détruisent beaucoup de gibier. Le renard braconne un peu partout, de jour et de nuit. Il ravage les poulaillers mal gardés, il chasse les jeunes levrauts, il attrappe aussi les rats et les mulots.

Les mots difficiles : 1. L'automne, les champs, les forêts, la colline, le ruisseau, le gibier, le lièvre, le carnier (la carnassière, la gibecière), la chair (la chaire, cher), le coup (le cou) ; — savoureux ; — un chien, une meute.

2. La caille, la perdrix, le faisan, la bécasse, l'écureuil, le renard, le cerf (le serf), le sanglier, le chamois, le loup, le levraut, le poulailler.

3. Les actions du chasseur : charger, épauler, viser, mettre en joue, tirer, tuer, manquer, enfumer, rabattre, cerner, traquer.

4. Les parties du fusil de chasse : la crosse, le canon, la platine, le chien, le guidon, la détente, la bretelle ; — la cartouche (faite avec de la poudre et des plombs), la cartouchière.

5. Expressions à définir : Un pays giboyeux ; — revenir bredouille ; — un gibier de potence ; — poltron comme un lièvre.

6. Proverbes : La faim chasse le loup du bois. — Les bons chiens chassent de race.

III. ELOCUTION : 1. A quelle époque de l'année commence la chasse ? Quand finit-elle ? Quel animal aide le chasseur à découvrir le gibier ? Que signifie l'expression : suivre la piste du lièvre ? Qu'est-ce qu'un lièvre ? A quel animal ressemble-t-il ? Où le chasseur met-il le gibier qu'il a tué ? Qu'est-ce qu'un fusil ? Quelles sont les différentes parties d'un fusil de chasse ? De quoi se compose une cartouche ?

2. Nommez les animaux de grande chasse ? de petite chasse ? Qu'est-ce qu'une caille ? une perdrix ? un faisan ? un écureuil ? une bécasse ? un renard ? Que porte le cerf sur la tête ? A quel animal ressemble le sanglier ? le chamois ? Que doit-on faire pour avoir le droit de chasser ? Qu'est-ce qu'un braconnier ? Qui donne la chasse aux braconniers ? (gendarme, garde-chasse).

IV. IDÉE MORALE : **Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.**

V GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE, VOCABULAIRE.

Au tableau noir :

Le renard braconne partout ;
Les renards braconnent partout.
Voici le chasseur, il est bien fatigué ;
Voici les chasseurs, ils sont bien fatigués.

(A faire trouver). Il y a des mots qui changent de forme au féminin et au pluriel. On les appelle des **mots variables**. Il y en a d'autres qui ne subissent aucun changement, qui s'écrivent toujours de la même manière. On les appelle pour cette raison, des **mots invariables**.

Il y a donc des mots variables et des mots invariables.

DEVOIRS : 1. Soulignez dans les textes 1 et 2, les mots variables et les mots invariables.

2. Remplacez les points par un des mots invariables suivants : *dans, pendant, mal, moins, plus, sur, par, que* :

.... la nuit, le renard pénètre les poulaillers gardés. Le cerf est trappé le renard. Ses formes sont élégantes. Les chamois vivent troupes les sommets les élevés des Alpes.

3. Même genre d'exercice avec les mots invariables : *jamais, quand, toujours, avec, tôt, bien, avant, mieux* :

Il faut dire la vérité. On joue de bon cœur on a travaillé. La bonté vaut que la beauté. Il faut éviter la colère sois. Réfléchis d'agir. Lève-toi ; couche-toi Ne reste oisif.

VI. ORTHOGRAPHE. EXERCICE DE STYLE.

1. **Le renard** est un animal nocturne. Pendant le jour, il dort dans son terrier. Le renard se nourrit de proies vivantes. C'est un grand destructeur de rats, de souris, de campagnols, de serpents, mais aussi de **levrauts** et de petits oiseaux. Il aime le miel et les fruits ; les **œufs**, le lait et le fromage.

Le renard est ingénieux, rusé, prudent et patient.

VOCABULAIRE : Renard, renarde, renardeau, renardier, renardière (terrier du renard), renarderie (ruse de renard).

DEVOIR : Soulignez les mots invariables.

ELOCUTION : Qu'est-ce que le renard ? Où se tient-il pendant le jour ? Quand chasse-t-il ? De quoi se nourrit-il ? — Un vieux renard : (Homme fin et rusé).

2. **L'écureuil** est très commun dans nos bois. C'est un joli petit animal qui vit surtout de fruits, d'amandes, de noisettes, de faînes et de glands. Sa livrée tire sur le roux. Sa queue, qu'il relève en panache, est garnie de longs poils ; ses yeux sont grands et vifs. Ses griffes sont aiguës. Il grimpe avec facilité sur les arbres les plus élevés. Sa demeure, appelée bauge, est chaude et impénétrable à la pluie. L'écureuil est propre, lesté, très alerte, très éveillé, très industrieux. L'écureuil est prévoyant ; il a ses cachettes où il entasse des noix et des noisettes pour les mauvais jours.

DEVOIR : Soulignez les qualificatifs.

3. **Le loup** est un animal carnassier qui ressemble à un gros chien. Son poil est noir, brun, gris. Ses pattes sont garnies de griffes acérées. Sa queue est lon-

gue et touffue. Ses yeux sont brillants. Le loup est un animal féroce. C'est l'ennemi des troupeaux. Il se cache le jour et rôde la nuit pour chercher sa proie. Il attaque l'homme quand la faim le presse.

VOCABULAIRE : Le loup, la louve, les louveteaux, les griffes, l'ennemi, la faim ; — acéré, touffu, féroce ; — rôder.

ELOCUTION : Une faim de loup ; un froid de loup ; un loup de mer ; marcher à pas de loup ; se jeter dans la gueule du loup ; hurler avec les loups ; les loups ne se mangent pas entre eux ; une tête de loup (brosse pour nettoyer les plafonds) ; entre chien et loup (à la nuit tombante).

RÉDACTION : Le loup ... Son poil ... Ses pattes ... Sa queue ... Ses yeux ... Il vit ... Il se nourrit ... Le jour ... ; la nuit ... Il attaque ...

4. **La perdrix.** Voici la perdrix grise qui vit dans les prés, dans les champs cultivés et qui mange des grains et des insectes. La perdrix ne perche pas. C'est à terre, dans un sillon, qu'elle dépose ses œufs dont le nombre varie de dix à vingt. Dès qu'ils sont éclos, les petits suivent leurs parents et cherchent leur pâture.

VOCABULAIRE : La perdrix, les perdreaux ; un sillon (sillonner) ; la pâture ; — dix, vingt ; — dès.

DEVOIR : Soulignez les mots invariables.

5. **Le sanglier** a toutes les allures de notre porc domestique, mais il est plus grand et plus fort. Il passe sa vie dans les forêts. Il mange des glands, des faïnes, des racines, de l'herbe. Il cause des dégâts dans les terres cultivées en fouillant le sol pour y trouver sa nourriture.

Son corps est couvert de soies longues et rudes. Sa mâchoire est armée de défenses courtes mais redoutables. La chair du sanglier est bonne à manger.

VOCABULAIRE : Le sanglier, la laie (femelle), les marcassins (petits), les allures, le groin, le boutoir (museau du sanglier), le gland, la faïne, des dégâts, la mâchoire ; — fouiller.

6. **Le lièvre** ressemble au lapin. Comme ce dernier, il a de longues oreilles. Son pelage est brun roux. Ses jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière. Pendant le jour, il se tient dans son gîte, entre deux sillons. Le soir, il pâture dans les champs et dans les jardins potagers.

Le lièvre a beaucoup d'ennemis : les renards, les gros oiseaux de proie, les chasseurs. Sa chair est savoureuse ; c'est une viande noire très estimée.

VOCABULAIRE : Le lièvre, la hase (femelle), les levrauts (petits), la jambe, le gîte, le sillon, le champ, l'ennemi ; — pâturer (pâturage) ; — celle.

ELOCUTION : Qu'est-ce que le lièvre ? A quel animal ressemble-t-il ? Comment est son pelage ? Comment sont ses oreilles ? ses jambes ? Où se tient-il pendant le jour ? Se creuse-t-il un terrier ? Quand pâture-t-il ? De quoi se nourrit-il ? Quels sont ses ennemis ? Comment est sa chair ? Que fait-on de son poil ?

7. **Le cerf** est le plus bel animal de nos forêts. Sa tête est ornée de cornes rameuses. Son pelage est d'un brun fauve. Ses yeux sont grands et doux. Il se nourrit d'herbes, de feuilles, de jeunes pousses. En hiver, il ronge l'écorce des arbres. Le cerf court avec une grande vitesse. On le chasse à cheval et à l'aide de chiens. La femelle s'appelle biche. Elle n'a pas de bois.

8. **Le daim** ressemble au cerf, mais il est plus petit. Ses bois sont palmés, sa robe est tachetée.

9. **Le chevreuil** est plus petit que le daim. Sa femelle, dépourvue de cornes, comme la biche, se nomme la chevrette. La chair du chevreuil est délicate.

10. Demeures des animaux.

Quels sont les animaux qui vivent dans l'écurie ? la bergerie ? l'étable ? le chenil ? le poulailler ? le colombier ? la porcherie ? la volière ? la ruche ? le guêpier ? la fourmilière ? le nid ? l'aire ? le terrier ? le gîte ? la bauge ? (sanglier, écureuil) ; la cage ? Ex. : Les moutons vivent dans la bergerie, etc.

11. Qualité des animaux.

Doux comme (l'agneau), leste (chat), léger (papillon), lent (tortue), têtard (mulet), féroce (tigre), bavard (pie), rusé (renard), prévoyant (fourmi), industriel (castor), capricieux (chèvre), orgueilleux (paon), patient (bœuf), gai (pinson), malin (singe), muet (poisson), matinal (coq), sobre (chameau), étourdi (hanneton), poltron (lièvre).

12. Nommez un animal.

Couvert de poils ? de plumes ? de piquants ? d'écailles ? un herbivore ? un graminivore ? un carnivore ? un insectivore ? un animal sauvage ? un animal domestique ? une bête de somme ? un oiseau de proie ? un ruminant ? un reptile dangereux ? un reptile inoffensif ? un poisson de mer ? d'eau douce ? un oiseau chanteur ? un oiseau nageur ? un oiseau coureur ? un échassier ? une bête féroce ? un oiseau de basse-cour ?

13. Trouver le sujet.

(Le chat) guette la souris. (Le cheval) porte le cavalier. (Le chien) chasse le gibier. (L'araignée) tend sa toile. (L'oiseau) prend son essor. (La chenille) ronge la feuille. (Le renard) dévore la poule. (La brebis) allaite l'agneau. (Le ver à soie) s'enferme dans son cocon. (Le renne) traîne les fardeaux.

14. Mâles et femelles.

Cerf (biche). Chevreuil (chevrette). Sanglier (laie). Lièvre (hase). Coq (poule). Jars (oie). Canard (cane). Dindon (dinde). Bélier (brebis). Bouc (chèvre). Taureau (vache). Cheval (jument). Porc (trurie). Loup (louve). Ex. : La biche est la femelle du cerf, etc.

VII. RÉCITATION : Finaud.

Il a la queue en cor de chasse,	Je ne lui connais pas de vice :
Les yeux brillants du ver luisant.	Il ne prend ni lard, ni jambon.
Ses crocs sont prêts, son poil de chèvre	Il ne touche pas au fromage,
Se dresse dru comme des clous,	Non plus qu'au lait de mes brebis ;
Dès qu'il sent la trace d'un lièvre,	Il ne dépense à mon ménage
Dès qu'il sent la trace des loups.	Que de l'eau claire et du pain bis.
Depuis dix ans à mon service	J'aime mon chien, un bon gardien,
Finaud est bon ; il est très bon.	Qui mange peu, travaille bien.

P. DUPONT.

VOCABULAIRE : Le cor (corps), le ver (verre, vert, vers), les crocs, des clous, la trace, le service, le vice (la vis), le lard, le jambon, du pain bis, le gardien.

A. REGAMEY.

RÉDACTION. *Degré supérieur.*

L'eau et le vin.

Un jour, sur une table, l'eau et le vin, se trouvant réunis, entrent en discussion au sujet de leurs mérites. « Je suis, dit l'eau, la nappe liquide sur laquelle voguent les petits bateaux, les grands paquebots, les puissants cuirassés. Je leur sers de chemin pour étendre les relations des hommes à tous les pays du monde ; aussi, bien des villes me doivent-elles leur situation remarquable, leur importance commerciale ; les amateurs de sport jouent dans mes profondeurs ou s'ébattent à ma surface, imitant les animaux qui m'ont choisie pour domaine. C'est dans le lit profond de l'Océan que vivent d'énormes poissons, des mammifères, des espèces animales aux formes les plus étranges et les plus variées.

— Très bien, noble dame, dit le vin, vous êtes fière de remplir le fond des mers, mais vous ne pensez plus aux familles que vous avez plongées dans le deuil en recouvrant, à l'heure des terribles naufrages, combien de marins, de pêcheurs, de passagers partis joyeux du port qu'ils ne devaient, hélas ! plus revoir ! Vous êtes une sinistre ravisseuse, engloutissant biens et vies.

— Cela est vrai ; cependant l'homme souvent manque de prudence, il prend plaisir à braver les flots en courroux ; d'ailleurs, n'est-ce pas à la surface de la mer que le soleil m'évapore pour former dans l'atmosphère les nuages qui retombent en pluies fécondantes ? Sans elles la prairie perdrait son charme aux beaux jours de l'été.

— Tu es loin d'être toujours bienfaisante, ma voisine ; l'homme ne se fait pas illusion à ton égard ; il n'est point enchanté quand tu enfles les rivières jusqu'à ce qu'elles inondent la campagne ou se répandent dans les rues des cités ; si même il te juge trop abondante dans ses terres, le paysan ne se fait aucun scrupule de t'en chasser par de multiples tuyaux en terre cuite ou en ciment, ingénieusement disposés dans les couches du sol. Moi, il m'aime en tout temps et me regrette quand je manque dans sa cave. Ignorest-tu que je suis pour lui une richesse ? Vois un peu : je crois sur des pentes peu fertiles de nature, parfois très inclinées, dans des terrains ingrats remplis de cailloux, où la charrue ne saurait creuser son sillon entre les parcelles que bordent de petits murs. Je fais transpirer le vigneron, mais aussi je le désaltère, je remplis ses tonneaux, j'anime les pressoirs. Mon commerce a enrichi de nombreux citoyens et rendu prospères bien des villes. Je restaure les forces de l'homme épuisé, les médecins eux-mêmes me recommandent aux malades, on m'appelle le « lait des vieillards.

— Tout doux, réplique l'eau, sans doute tu trouves en l'homme un défenseur, car tu le rends gai, loquace, quasi-agréable en société ; seulement veux-tu me permettre de dire quand cela arrive ? Eh bien, c'est à la condition qu'il te boive avec modération ; quand il abuse de toi, oh ! quelle vilaine chose ! Tu le transformes en animal dangereux, tu noies son intelligence et sa raison, parfois tu le pousses au crime ; tu consommes la ruine de milliers de familles, tu fais couler des larmes brûlantes, et des malheureux expient sur la paille des cachots les forfaits dont tu es la cause. Mon rôle est plus innocent, malgré tout ; j'étanche la soif de l'homme sans l'enivrer, je ne le rends ni plus triste ni plus gai, ni plus doux ni plus méchant, ni plus riche ni plus pauvre. S'il me boit pure, je ne lui

occasionne aucun mal; au contraire, je lui procure soulagement et bien-être dans les stations balnéaires dont la renommée s'étend fort loin. Je suis indispensable aux gens, aux bêtes et aux plantes, mais de toi l'humanité pourrait, à la rigueur, se passer. Si j'en avais le loisir, je te parlerais encore des services qui me font apprécier en cas d'incendie, de la façon dont je débarbouille les individus à la peau malpropre, du linge qui redevient blanc à mon contact, de la force qui me transforme en..... »

Le témoin de ce débat n'eut pas le loisir d'entendre la fin, un garçon d'office ayant d'un seul geste emporté les deux interlocuteurs. L. BOUQUET.

EXAMENS D'ETAT ; NEUCHÂTEL

Brevet de connaissances pour l'enseignement primaire (1914).

I. Epreuves de mathématiques.

Aspirants.

1. On veut couler des tuyaux en béton qui doivent avoir un diamètre intérieur de 50 cm. Quelle épaisseur maximum pourra-t-on leur donner pour que leur poids ne dépasse pas 1980 kg. par mètre courant, la densité du béton employé, une fois sec, étant de 2,20 ?

Réponse : 3,41 dm.

2. Un promeneur parcourt 150 m. en ligne droite, puis il continue en faisant un angle de 60 degrés avec sa direction primitive et parcourt également 150 m. Combien aurait-il parcouru de mètres de moins s'il était allé directement du point de départ au point d'arrivée ?

Réponse : 40,20 m.

Aspirantes.

1. Un champ triangulaire de 310 m. de hauteur a été vendu à raison de fr. 1 le m². On en paie la valeur $\frac{1}{5}$ en billets de banque, $\frac{1}{5}$ en argent et le reste en or. La somme payée en or pèse 5,100 kg. Quelle est la longueur de la base du champ ?

Réponse : 170 m.

2. On a acheté le 2 mars 4 obligations de fr. 1000, 3 $\frac{1}{2}$ %, coupons au 15 mai et 15 novembre, au cours de fr. 92,75, plus commission $\frac{1}{8}$ % sur la valeur nominale et intérêt couru depuis le 15 novembre précédent. Pour se libérer, l'acheteur veut remettre 2 billets de change de valeur égale au 15 mars et au 15 avril. Quel sera le montant de ces billets en tenant compte à 4 % de l'intérêt de retard ?

Réponse : fr. 1884,96.

Aspirants et aspirantes.

3. On fond ensemble une bague du poids de 8,52 g. au titre de 0,750, une pièce de fr. 20 qui a perdu 0,011 g. de son poids, un lingot de déchets pesant 10,85 g. au titre de 0,600. On veut ajouter à cette fonte de quoi constituer un lingot de 30 g. au titre de 0,750. Le fondeur a à sa disposition de l'alliage à 0,700 et de l'or fin. Combien devra-t-il ajouter à ces deux substances pour obtenir ce résultat ?

Réponse : 2,904 g. d'or fin.

II. Comptabilité.

I. Disposer par Doit et Avoir, mais sans le chiffrer, le compte-courant que le banquier Levrel adresse à son client Ramus en date du 31 mars 1914, sachant qu'il a traité les opérations suivantes :

Le 31 décembre 1913, le compte présentait un solde en faveur de Ramus de fr. 352,10.

Le 5 janvier, Ramus verse en espèces fr. 1500.

Le 10 janvier, Ramus prélève en espèces fr. 288,40.

Le 24 janvier, Ramus remet à son banquier un effet de fr. 1756,50 au 25 février.

Le 31 janvier, Levrel banquier paie à Jacques pour le compte de Ramus fr. 660.

Le 5 février, Levrel banquier paie un chèque tiré sur lui par Ramus de fr. 1236,20.

Le 15 février, Ramus tire sur son banquier Levrel une traite de fr. 1047,10 au 15 mai.

Le 5 mars, Rollier verse à la banque Levrel pour le compte de Ramus fr. 3545, en espèces.

Le 20 mars, Levrel paie à la Banque nationale pour le compte de Ramus fr. 3500, en espèces.

Les versements faits par le client ou pour son compte sont portés en compte par le banquier, valeur le lendemain du jour où ils ont été effectués.

II. Chiffrer par la méthode directe le compte-courant suivant; année commerciale:

Client, sr/c/c. à int. réc. 3 1/2 % l'an. Commission 1 1/2 ‰ calculée s/l'Avoir.

Clôture 30 septembre.

DOIT		AVOIR	
Juillet 20. fr. 2310.15 s/chèque 20 juill.		Juin 30. fr. 726.20 solde 30 juin.	
Août 15. » 1626.10 s/tirage 15 octob.		Juillet 5. » 2612.15 s/remise 5 août.	
Sept. 20. » 500.— s/prélèvt 20 sept.		Août 10. » 3000.— s/versement 11 août.	

III. Balance de Vérification au 31 décembre 1913.

GRAND LIVRE		DOIT	AVOIR
1. Capital	fr.	—.—	fr. 22 589.—
2. Caisse	»	2 517.80	» 1 521.30
3. Marchandises	»	27 119.60	» 12 145.10
4. Traites et Remises (Effets à recevoir) »		6 315.90	» 2 235.15
5. Mobilier	»	3 520.—	» —.—
6. Promesses et Acceptations (Effets à payer) »		2 007.60	» 4 521.30
7. Pertes et Profits	»	212.30	» 451.60
8. Frais généraux.	»	721.—	» —.—
9. Ménage	»	655.—	» —.—
10. Vaucher	»	1 810.—	» 1 810.—
11. Lecoultre	»	1 914.35	» 682.60
12. Meyer	»	872.65	» 1 710.15
		fr. 47 666.20	fr. 47 666.20

Boucler les comptes et les rouvrir sachant que les marchandises en magasin = fr. 18 122,50 ; les effets en portefeuille fr. 4 207,20 ; que le mobilier subit une dépréciation de fr. 120,—. Déterminer le résultat ; virer le solde de Pertes et Profits à Capital. Etablir le Bilan de clôture.

Communiqué par A. GRANDJEAN.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne

8, Rue Centrale, 8

Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX
sur deux beaux ouvrages
recommandés

pour les Bibliothèques communales,
paroissiales et scolaires.

GINDRAUX, *Histoire du Christianisme dans le monde païen*. Un beau vol. in-8° de 360 pages et 12 belles illustrations hors texte, broché 2 fr. 50 (au lieu de 6 fr.) en belle reliure toile, fers spéciaux, 4 fr. (au lieu de 8 fr.).

SCHNELLER, *Courses d'Apôtres*. Un beau vol. in-8° de 430 pages avec 20 gravures hors texte, broché 2 fr. 50 (au lieu de 7 fr. 50) ; en belle reliure toile, fers spéciaux, 4 fr. (au lieu de 10 fr.).

Ces deux volumes feront dorénavant partie de notre belle collection dans laquelle nous avons publié : *Bunyan*, Voyage du Pèlerin ; *Wallace*, Ben-Hur.

Édition J.-H. JEHEBER, Genève

Case Fusterie

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Jeune instituteur

étudiant, cherche séjour de vacances pendant août et septembre dans une famille d'instituteur de Suisse romande. Adresser offres avec prix de pension à E. von Burg, étud. phil. Université de Berne.

Chesières s.-Ollon

**HOTEL-PENSION
MON CHALET**

Centre de nombr. excursions. - Ouvert toute l'année. - Bonne cuisine.
Séjour agréable. - Arrangements pour familles. - Chauffage central.

Bains. — Prix modérés. — Restauration à toute heure.

~~~~~ Vins, Bières, Liqueurs, Thé, Café, etc. ~~~~~

Recommandé pour courses d'écoles et de sociétés.

Jardin pour pique-nique. — Prière de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 49. — Alt. 1225 m.

L. BRÉLAZ, anc. inst.

## ASSURANCE VIEILLESSE

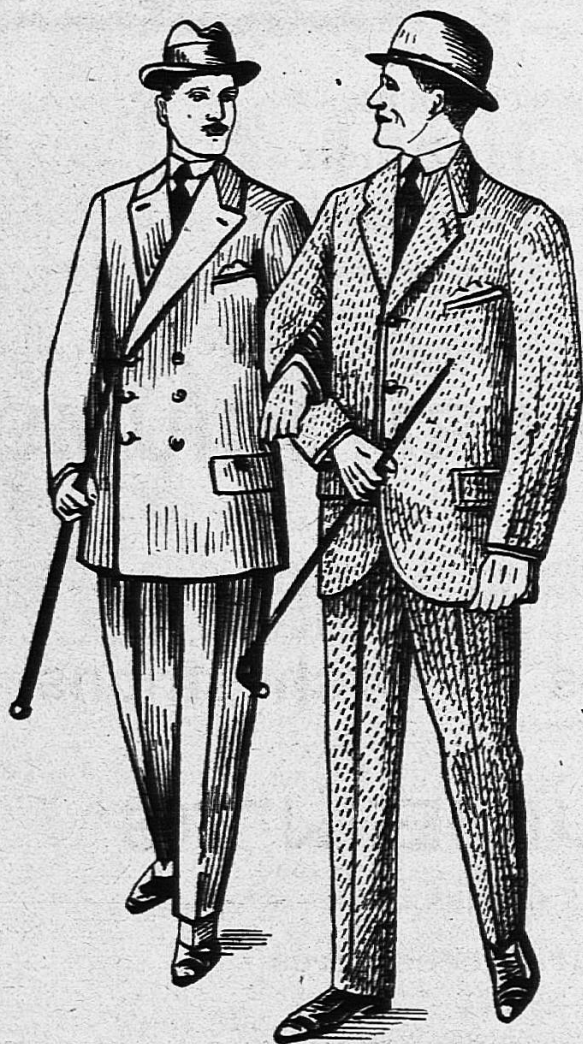
subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.



**Maier & Chapuis**

Lausanne, rue du Pont



# MAISON MODÈLE

*Nous offrons toujours  
un choix superbe en*

## VÊTEMENTS

*sur mesure  
et confectionnés.*

## COMPLETS

*sports  
tous genres*

**Manteaux**

## Caoutchouc

10<sup>0</sup>

*à 30 jours  
aux membres  
de la S. P. V.*

## Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

*L'exiger partout*

### Eau de Cure et de table sans rivale

*Dépôts dans les principales localités.*

## ■ ■ HENNIEZ-LITHINÉE ■ ■

La plus pure des Eaux de source  
**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,  
lithinée.**

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les  
intestins et dans la circulation.

*Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.*

# **TOUT** CE QUI CONCERNE LA **MUSIQUE**

: sous toutes ses formes :  
avec le plus grand choix  
et aux prix les plus modérés

**TOUTES** les meilleures marques, les plus réputées, des  
**PIANOS ET HARMONIUMS**

**Pianos** mécaniques et électriques  
automatiques

**Phonolas - Pianos et Orchestrions**

## **INSTRUMENTS**

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

**Gramophones et Disques**

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches  
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :  
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.  
**Musique de tous pays** et toutes les **Partitions d'Opéras**  
**Partitions d'orchestre** en format de poche  
— **Rouleau** pour le **PHONOLA** —

**GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE**

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

*Vous trouverez tout cela chez*

# **FÆTISCH FRÈRES**

(S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVY** :—



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L<sup>re</sup> ANNEE. — Nos 31-32

LAUSANNE — 8 Août 1914.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**





Librairie H. DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

## Langue allemande. **Die deutschen Klassiker**

Eine Sammlung von billigen Schulausgaben  
mit Einleitungen und Anmerkungen

- Wilhelm Tell** von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris)..... 1 Fr.  
**Die Jungfrau von Orleans** von Prof. Loiseau (Toulouse) 1 Fr.  
**Faust** von Prof. Morel, (Paris)..... 1 Fr.  
**Hermann und Dorothea** von Prof. Meneau (Paris) ..... 1 Fr.  
**Egmont** von Prof. Loiseau (Toulouse)..... 1 Fr.  
**Iphigenie** von Prof. Souillart (Lycée Lakanal, Sceaux) ..... 1 Fr.  
**Prinz von Homburg** von Prof. Hagen (Lycée de Toulouse) . 1 Fr.  
**Wallenstein** von Prof. Loiseau (Toulouse), (volume double). 2 Fr.  
VIENT DE PARAÎTRE  
**Maria Stuart** von Prof. Beley (Paris) ..... 1 Fr.  
EN PRÉPARATION  
**Götz von Berlichingen** von Prof. Meneau (Lycée Carnot, Paris).

## SYSTEMATISCH GEORDNETE **GESPRAECHSTOFFE**

und Angebahntes Notizbuch (Vocabulaire Allemand-Français)  
par M. MARCEL MATHIS, Professeur au Lycée St-Louis.

*Nouvelle édition entièrement recomposée avec la traduction  
française en regard.*

Un volume in-16, cartonné toile souple ..... 2 fr. 50

Langue Anglaise VIENT DE PARAÎTRE

## **Practical Word-Book**

*Vocabulaire Anglais-Français*

classé méthodiquement. Revision du vocabulaire acquis  
(avec les idiotismes et les proverbes anglais)

par **Douglas Gibb**

Professeur au Lycée St-Louis et à l'Ecole Coloniale, Chargé de Conférences à l'Ecole Polytechnique. Un vol. in-16 cartonné toile souple 2 fr. 50

VIENT DE PARAÎTRE

## **Handbook of Commercial English**

The Industrial and Colonial World par

**G.-H. Camerlynck**

Professeur au Lycée St-Louis. Ancien professeur à l'Ecole Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie (Paris) et à l'Ecole Supérieure de Commerce de Nancy.

**A. Beltette**

Professeur au Lycée, à l'Ecole Supérieure de Jeunes filles et à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Tourcoing.

Un volume de 288 pages, cartonné toile ..... 3 fr.

## LANGUE ESPAGNOLE

### Nouvelle méthode pour l'enseignement de l'Espagnol

par **M.M. E. Dibie**, Agrégé de l'Université, Professeur aux Lycées Carnot et Henri IV et **A. Fouret**, Agrégé de l'Université, Professeur du Lycée d'Annecy.

**Primeros Pinitos**, (classes de 1<sup>re</sup> année) 1 vol. in-8 carré de 244 pages, relié toile, orné d'un grand nombre d'illustrations, 3<sup>e</sup> édition..... 3 fr.

**Andando**, (classes de 2<sup>me</sup> année) 1 vol. in-8 carré de 300 pages, cartonné toile, orné d'illustrations spéciales de Victor Ramond 3 fr. 25

**Por España**, (classes de 3<sup>me</sup> année)

EN PRÉPARATION

N. B. Tous nos ouvrages sont en vente à la Librairie Payot et Cie, de Lausanne.

# EXPOSITION NATIONALE, BERNE 1914

Qu'est-ce que je donne à mes chers petits pour qu'ils rentrent sains et saufs sans avoir l'estomac dérangé ?

## Du Café de malt Kathreiner - Kneipp

Ce produit, recommandé par les médecins est d'une parfaite innocuité et convient même à un estomac très délicat. (S. 537 Y)

On le trouvera :

**Restaurant sans alcool de la ligue suisse des femmes.**  
Crèmerie de la Laiterie.

## Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

# J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.

Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

## Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 481 039.

Fonds total fr. 143 024 670. Assurances en cours fr. 288 435 099.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schächtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11. ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.



# EDITION „ATAR”. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

|                                                                                                    |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>Exercices et problèmes d'arithmétique</b> , par <i>André Corbaz</i> ,                           |      |
| 1 <sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans)                                                        | 0.70 |
| » livre du maître                                                                                  | 1. — |
| 2 <sup>me</sup> série (élèves de 9 à 11 ans)                                                       | 0.90 |
| » livre du maître                                                                                  | 1.40 |
| 3 <sup>me</sup> série (élèves de 11 à 13 ans)                                                      | 1.20 |
| » livre du maître                                                                                  | 1.80 |
| <b>Calcul mental</b>                                                                               | 1.75 |
| <b>Exercices et problèmes de géométrie et de toisé</b>                                             | 1.50 |
| <b>Solutions de géométrie</b>                                                                      | 0.50 |
| <b>Livre de lecture</b> , par <i>A. Charrey</i> , 3 <sup>me</sup> édition. Degré inférieur         | 1.50 |
| <b>Livre de lecture</b> , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen                                       | 1.50 |
| <b>Livre de lecture</b> , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur                        | 3. — |
| <b>Premières leçons d'allemand</b> , par <i>A. Lescaze</i>                                         | 0.75 |
| <b>Manuel pratique de la langue allemande</b> , par <i>A. Lescaze</i> ,                            |      |
| 1 <sup>re</sup> partie, 7 <sup>me</sup> édition.                                                   | 1.50 |
| <b>Manuel pratique de la langue allemande</b> , par <i>A. Lescaze</i> ,                            |      |
| 2 <sup>me</sup> partie, 5 <sup>me</sup> édition                                                    | 3. — |
| <b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</b> ,                                      |      |
| par <i>A. Lescaze</i> , 1 <sup>re</sup> partie, 3 <sup>me</sup> édition                            | 1.40 |
| <b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</b> ,                                      |      |
| par <i>A. Lescaze</i> , 2 <sup>me</sup> partie, 2 <sup>me</sup> édition                            | 1.50 |
| <b>Lehr-und Lesebuch</b> , par <i>A. Lescaze</i> , 3 <sup>me</sup> partie, 3 <sup>me</sup> édition | 1.50 |
| <b>Notions élémentaires d'instruction civique</b> , par <i>M. Duchosal</i> .                       |      |
| Edition complète                                                                                   | 0.60 |
| — réduite                                                                                          | 0.45 |
| <b>Leçons et récits d'histoire suisse</b> , par <i>A. Schütz</i> .                                 |      |
| Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné                                           | 2. — |
| <b>Premiers éléments d'histoire naturelle</b> , par <i>E. Pittard</i> , prof.                      |      |
| 3 <sup>me</sup> édition, 240 figures dans le texte                                                 | 2.75 |
| <b>Manuel d'enseignement antialcoolique</b> , par <i>J. Denis</i> .                                |      |
| 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié                                                  | 2. — |
| <b>Manuel du petit solfège</b> , par <i>J.-A. Clift</i>                                            | 0.95 |
| <b>Parlons français</b> , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 <sup>me</sup> mille                          | 1. — |
| <b>Comment prononcer le français</b> , par <i>W. Plud'hun</i>                                      | 0.50 |
| <b>Histoire sainte</b> , par <i>A. Thomas</i>                                                      | 0.65 |
| <b>Pourquoi pas ? essayons</b> , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.                 |      |
| Broché                                                                                             | 1.50 |
| Relié                                                                                              | 2.75 |
| <b>Les fables de La Fontaine</b> , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné                | 1.50 |
| <b>Notions de sciences physiques</b> , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 <sup>me</sup> édition      | 2.50 |
| <b>Leçons de physique</b> , 1 <sup>er</sup> livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,          | 2. — |
| » 2 <sup>me</sup> » » Optique et électricité,                                                      | 2.50 |
| <b>Leçons d'histoire naturelle</b> , par <i>M. Juge</i> .                                          | 2.25 |
| » de chimie, » »                                                                                   | 2.50 |
| <b>Pour les tout petits</b> , par <i>H. Estienne</i> .                                             |      |
| Poésies illustrées, 4 <sup>me</sup> édition, cartonné                                              | 2. — |
| <b>Manuel d'instruction civique</b> , par <i>H. Elzingre</i> , prof.                               |      |
| II <sup>me</sup> partie, Autorités fédérales                                                       | 2. — |



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

**CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

**COURONNES MORTUAIRES**

**Transports funèbres pour tous pays.** — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*  
*Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.*

**Maison NYFFENEGGER**

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403

LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

**Produits de la maison:**

Chocolats — Marrons glacés

Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ \* Salons de Rafrâichissements \* GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.

**Chesières s.-Ollon**

**HOTEL-PENSION  
MON CHALET**

Centre de nombr. excursions. - Ouvert toute l'année. - Bonne cuisine.

Séjour agréable. - Arrangements pour familles. - Chauffage central.

Bains. — Prix modérés. — Restauration à toute heure.

~~~~~ Vins, Bières, Liqueurs, Thé, Café, etc. ~~~~~

Recommandé pour courses d'écoles et de sociétés.

Jardin pour pique-nique. — Prière de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 49. — Alt. 1225 m.

L. BRÉLAZ, anc. inst.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Vient de paraître :

ANNUAIRE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN SUISSE

1914

PUBLIÉ PAR

FRANÇOIS GUEX

PROFESSEUR DE PÉDAGOGIE A L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
ANCIEN DIRECTEUR DES ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Un vol. grand in-8°, broché 5 fr.

PREMIÈRE PARTIE

Introduction, par *F. Guex*.

Le mouvement des idées pédagogiques.

(Bref résumé d'après l'*Allgemeiner pädagogischer Jahresbericht*, par le Dr *Stettbacher*).

Les lois scolaires et l'organisation de l'enseignement public en France, par *R. Pinset*.

Maîtres et élèves dans la littérature française, par *Henri Mercier*.

Le canton de Fribourg au point de vue scolaire, par *J. Favre* et *M. Berset*.

Les dernières constructions scolaires en Suisse romande, par *L. Henchoz*.

Revue géographique de l'année 1913, par *C. Knapp*.

Revue astronomique, par *Louis Maillard*.

DEUXIÈME PARTIE

L'instruction publique en Suisse en 1912.

TROISIÈME PARTIE

Législation.